



SOMMAIRE

Edito	1
CADIX	2
FORMATION	4
EN BREF	4
VERSION + ET CADIX	4
ARTICLE	4
ADELE	4

EDITO

Chers clients,

Nouveau dans la famille, le logiciel de CADIX de gestion du cadastre, rencontre un franc succès, principalement en Saône et Loire, département dans lequel le Conseil Général a décidé de fournir gratuitement aux communes les données littérales du cadastre.



Vous avez reçu une documentation sur ce logiciel. Vous trouverez dans cette lettre d'information, page 3 et 4, des informations complémentaires sur CADIX et la société SPECIFIC, notre partenaire, éditeur du logiciel.

A propos d'HELIOS...

Afin de clarifier les informations parfois contradictoires qui circulent concernant le projet HELIOS de modernisation du système de gestion informatique des collectivités locales, nous avons pris contact directement avec les responsables des Trésoreries Générales qui nous ont clairement expliqué les deux phases du projet :

Le basculement sur Hélios pour les trésoreries : cette opération n'aura pas d'incidence pour les collectivités en termes logiciels car les protocoles existants seront repris. Les collectivités qui remettent des disquettes à leur Trésorerie pourront continuer à le faire.

Dans un second temps, certaines fonctionnalités seront ouvertes aux ordonnateurs (transmission d'informations par mail, consultation des données de Hélios). Ces fonctionnalités nécessiteront bien évidemment de disposer de moyens de connexion et des outils appropriés (acquisition d'un modem, connexion internet, adresse de messagerie...).

A ce titre, nous vous rappelons que nous organisons des formations sur l'utilisation d'internet et d'une messagerie.

Le nombre d'internautes ne cesse de croître (avec près de 22 millions d'internautes pour décembre 2003). Le développement du haut débit dans les départements devrait contribuer non seulement à développer encore le nombre d'utilisateurs, mais également à développer les utilisations faites d'internet.

Au regard de ces évolutions, la mise en oeuvre d'un site internet pour une commune est pertinente en terme de diffusion de l'information et de développement des services et de la citoyenneté.

Nous proposons aux communes ou communautés de communes une offre de site internet basée sur des technologies « libres » avec un outil de publication préconisé par l'Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et Collectivités Territoriales (ADULLACT).

Pour qu'un site internet soit efficace, il doit être attractif et mis à jour régulièrement. L'outil proposé vous permet de publier simplement vos articles sans difficulté avec une mise en forme professionnelle et personnalisée pour la commune. Vous pouvez ainsi mettre à jour l'agenda des réunions ou manifestations, publier les comptes rendus du conseil municipal en ligne, informer sur les projets de la commune...

Bonne lecture..

Sébastien DRUT

ATOLSDMI

ATOL SDMI

SARL au capital de 7650 Euros
RCS Dijon B40197909100023 /
APE 722A

3 Bd Eiffel
21600 Longvic

N° indigo : 0 820 000 781
Tel : 03.80.68.81.74 ou 75
Fax : 03.80.68.81.61

www.atol-sdmi.com
mamairie@atol-sdmi.com



matrice, recherche d'un propriétaire d'une parcelle....

ATOL SDMI a donc conclu un partenariat avec la société SPECIFIC pour la diffusion du logiciel de gestion du cadastre CADIX.



L'histoire de SPECIFIC et CADIX :

Michel HUBERT débute au Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (division Chaussées). En 1987, il entre chez Cofiroute en tant que chef de projet informatique et développe un des tout premiers PMS (système de gestion des chaussées).

En 1990 SPECIFIC, société d'ingénierie spécialisée dans les domaines routiers, est créée pour répondre aux besoins des sociétés d'autoroutes.

Leader sur ce marché, en 10 ans Spécific a équipé 70% des sociétés d'autoroutes avec ses solutions techniques (gestion des chaussées, des ouvrages d'art...)

Depuis 2001, SPECIFIC diversifie ses projets pour s'orienter vers les petites collectivités territoriales avec des solutions logicielles simples, adaptées à la gestion du patrimoine et de l'environnement, qui s'appuient sur les données géographiques de l'IGN ou du plan cadastral informatisé.

Un module permettant de gérer la matrice cadastrale a également été développé pour compléter les modules d'exploitation des données géographiques.

Michel HUBERT, en qualité d'adjoint au Maire en 1995 dans une commune rurale de 600 habitants, a fait plusieurs constats qui sont à l'origine de ce projet :

L'absence d'information dans les communes. En mairie, l'information est dispersée, elle se situe le plus souvent à l'extérieur (DDE, EDF, Impôts, entreprise de travaux publics).

L'entretien des réseaux (voirie, eaux, assainissement...) représente une part importante des budgets communaux (20 à 30% du budget d'investissement). Les décisions d'entretien se font le plus souvent dans l'urgence, faute de moyens techniques.

Le nombre de demande des administrés concernant la matrice ou le plan cadastral est important : demande d'extrait de

La « philosophie » du logiciel :

CADIX-RGE est un outil cartographique simple, accessible à un utilisateur bureautique (une secrétaire, un élu...).

Les principales fonctionnalités correspondent à des tâches réelles, exécutées couramment dans une commune.

CADIX-RGE a été conçu comme un ensemble, constitué de modules "métier" :

- > Gestion du cadastre,
- > Gestion de la voirie,
- > Création des projets,
- > Gestion des chemins,
- > Gestion de la documentation,
- > Planification des tâches,
- > Gestion des réseaux,

Le système d'information géographique devient un support simple et clair, une référence accessible à tous, indispensable à la conduite des débats publics.

Sa conception « modulaire » permet d'adapter la solution aux différents besoins des communes, communauté de communes...

Ce choix initial en terme de conception apporte aujourd'hui une réponse efficiente notamment au regard du développement de l'intercommunalité.

En effet une petite collectivité peut ainsi s'équiper des modules de gestion de la matrice et du plan cadastral informatisé ; la communauté de communes peut elle, s'équiper de CADIX avec la gestion des bases topographiques et des modules métiers au regard des fonctions qui lui sont déléguées.

De même une collectivité plus importante disposant d'un service technique peut s'équiper des modules complémentaires dont elle a besoin.

Des avantages économiques...

Adapté aux petites et moyennes collectivités, CADIX permet de considérer le territoire communal ou intercommunal dans son ensemble et dans sa diversité (environnement, bâtiments, occupation des sols, hydraulique, réseaux..).

La collectivité dispose de toutes les

données disponibles de son territoire et les fonctions d'analyses qui en découlent, avec un véritable retour sur investissement pour le prix d'une étude ponctuelle.

Cadix permet de maîtriser l'environnement, d'augmenter l'efficacité, de réduire les coûts, et de privilégier le développement durable.

Une réelle politique d'entretien des réseaux et du patrimoine peut être mise en œuvre, avec pour conséquence des travaux préventifs qui coûtent moins cher que des travaux curatifs.

Pour vous donner un avant goût...

Le module matrice cadastrale



Comme indiqué précédemment, CADIX est un logiciel modulaire, le module matrice cadastrale peut être installé seul dans un premier temps. Vous pouvez par la suite installer le module PCI, les informations de la matrice et du plan seront bien évidemment liées (recherche d'une parcelle et accès au plan ou inversement...).

De même, la convivialité et l'ergonomie sont des éléments essentiels pour l'utilisation de ce type de produits.

Ainsi dès le lancement du logiciel, vous avez accès aux quatre fichiers constituant la matrice : les parcelles, les propriétaires, les bâtiments, les voiries / lieux dits.

Les principales recherches effectuées sont simples d'accès : vous sélectionnez par exemple une section, une parcelle (un filtre fait automatiquement apparaître les parcelles liées à la section) ou tapez directement les références, vous cliquez sur trouver et vous obtenez votre résultat directement à l'écran.

Vous avez trouvé la parcelle recherchée, en cliquant sur l'onglet propriétaires vous visualisez un par un, le ou les propriétaires de la parcelle.

Un simple clique vous permet d'éditer l'extrait de la matrice pour le propriétaire concerné.

Installation à Sennecey le Grand.

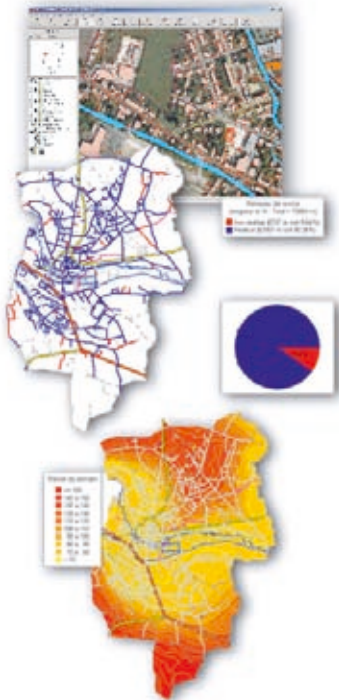


Le module matrice cadastrale a été installé à Sennecey le Grand qui disposait déjà de la matrice sous format informatique.

Nous profitons de ce courrier pour remercier la commune de Sennecey et en particulier Magali DECHAUME (en photo ci dessus) et M. BELLOT pour leur contribution à notre démarche.

En effet, bien que CADIX ait été développé à partir d'une étude des besoins des collectivités, nous avons souhaité réétudier l'approche du logiciel en terme d'ergonomie et de fonctionnalités avec des utilisateurs afin de coller au plus près des besoins.

Et les données géographiques...



Les différents modules de cadix complémentaires au module matrice cadastrale permettent donc l'exploitation des différentes données géographiques de la commune, à savoir : les données IGN de la base topographique, le plan cadastral informatisé, les photos aériennes, les réseaux.

Des modules métiers viennent compléter l'offre CADIX avec des outils de gestion

pour la voirie, les projets, les chemins...

De même que pour le module matrice, un soin particulier a été apporté à l'ergonomie et la simplicité d'exploitation des informations. La navigation et la consultation des différentes sources sont aisées. Des analyses thématiques prédéfinies (les plus couramment utilisées) sont fournies (vous avez la possibilité d'en enregistrer d'autres).

Vous pouvez sauvegarder des présentations (ex projet), ou copier coller des cartes dans vos outils bureautiques



ATOL SDMI, SPECIFIC, des complémentarités fortes :

Le partenariat avec ATOL SDMI concrétise une synergie forte entre les deux entités :

SPECIFIC se concentrant sur son cœur de métier; la conception et le développement des solutions avec le souci permanent de répondre aux besoins des utilisateurs ; ATOL SDMI assurant la diffusion, l'installation, la formation et le support technique (hot line).

SPECIFIC apporte ainsi son expérience en terme de développement de solutions autour des systèmes d'informations géographiques et son expérience métiers (gestion de voiries, réseaux...)

ATOL SDMI apporte son expérience dans la diffusion de solutions pour les collectivités et les services associés (formation, hot line) ainsi que sa connaissance métier en terme de gestion d'une collectivité.

Partenariat :

SPECIFIC a aujourd'hui, avec l'IGN (Institut Géographique National) un partenaire technique fort, sans lequel il n'aurait pu présenter une solution aussi complète et efficace. SPECIFIC a d'ailleurs signé un contrat de distribution avec IGN, au début de cette année.

Outre ces besoins courants, l'outil vous permet, d'effectuer des requêtes : vous tapez > 1 par exemple dans la zone surface et obtenez toutes les parcelles supérieures à 1 ha... Un clique sur le bouton tableau et vous pouvez visualiser ou imprimer le résultat sous forme de tableau.

Un simple clique sur les entêtes de colonnes, vous permet de trier (croissant décroissant) les informations. De même vous pouvez copier l'ensemble ou certaines lignes dans un tableur.

Si vous souhaitez affiner votre recherche (ex type terrain à bâtir) vous ajouter ce nouveau critère et le filtre est appliqué à la première sélection que vous aviez faite.

La sécurité des informations :

Compte tenu de la nature des informations gérées, la sécurité des informations est un aspect important au niveau du logiciel.

L'accès à celui ci se fait selon deux profils :

> un profil utilisateur vous permet d'effectuer les opérations courantes (recherche, édition d'extrait...);

> un profil administrateur permet d'accéder aux états prédéfinis (ex liste des riverains d'une voirie, liste complète des propriétaires et parcelles...) dont la commune doit être attentive quant à la diffusion.

Le module comprend également des états prédéfinis statistiques facilement accessibles (parcelles, bâtiments par type, nature, occupation...).

Si l'extrait de matrice doit être délivré suite à une demande d'un propriétaire ou d'un de ses ayants droits, le logiciel demande de renseigner l'identification du demandeur et un imprimé CERFA (numéroté) à signer par celui ci est automatiquement imprimé en double exemplaires.

Le logiciel a été présenté à la CNIL et à la direction de la DGI à PARIS, afin de valider l'utilisation faite des informations de la matrice.



Ainsi, à leur demande, l'imprimé CERFA édité avec l'extrait, reprend les dispositions de la loi de 1978.

FORMATION



Participez à nos formations :

- > Mamairie, syndicat
- > modules payes, rôle...
- > Bureautique (Excel, Word, Open Office...)
- > Windows...

mais aussi :

Internet, messagerie...

En effet, des actions sont mises en oeuvre dans les départements pour le développement du haut débit, avec notamment le développement de la couverture ADSL.

Nos actions de formation ont pour objectifs de permettre d'appréhender le fonctionnement d'internet et d'une messagerie.

EN BREF



Une nouvelle installation.... en Corse

Maurice a eu le plaisir de se déplacer sur cette superbe île au mois de février pour installer MAMAIRIE à la commune de ARRO.

Etat civil

Enquête ATOL SDMI : lors de notre dernière lettre d'information, nous vous avons communiqué une enquête afin de mettre à jour nos informations (permanence, adresse internet...).

Au cours de cette enquête, certaines des communes nous ont fait part de leurs attentes concernant **un logiciel Etat civil** pour la gestion des registres et formulaires.

Si d'autres communes sont intéressées, merci de nous contacter, afin que nous puissions identifier tant le nombre de communes intéressées que les délais dans lesquels vous souhaitez mettre en oeuvre ce logiciel pour lequel nous avons déjà réalisé l'étude des spécifications.

VERSION + ET CADIX



Vous avez été nombreux à solliciter la version + de MAMAIRIE. Pour vous remercier de votre implication dans notre démarche, nous accorderons aux utilisateurs de la version + **une remise de 15 % sur le module Plan Cadastral Informatisé de CADIX.**

N'hésitez pas à nous contacter...

ARTICLE



De l'enseignement à l'informatique, l'étonnant parcours de Maurice Bour.

Article paru dans le journal de Saône et Loire et rédigé par Madame PHILIPPE. Nous la remercions de son accord pour l'insertion de son article dans notre lettre d'information.

« Nommé en 1970 au poste de directeur d'école de village, Maurice Bour se voit conjointement confier la fonction de secrétaire de mairie. L'enseignant se met au travail et apprend sur le tas, le secrétariat de mairie dans la commune qui compte alors environ 450 âmes.

En 1981, toutes les écoles de France découvrent l'informatique avec le Plan Informatique pour tous. Maurice Bour, aussitôt passionné par ce nouveau support, écrit quelques logiciels éducatifs pour ses élèves et comprend très vite que ce nouvel outil peut lui être utile dans bien d'autres domaines. Il devient animateur pour l'informatique dans les écoles et pendant quelques années il est en charge de la formation de ses collègues enseignants.

Pendant le même temps, Maurice Bour s'équipe personnellement et développe un logiciel pour ses besoins au sein de la mairie de son village. Au fil des ans, ce logiciel s'améliore et permet d'effectuer de nombreuses tâches, de l'édition des fiches d'état civil à celle des délibérations, en passant par le calcul de la paie et la gestion de la comptabilité.

Très vite un logiciel très complet prend forme. Il permet de gérer la quasi totalité du travail à effectuer dans une petite collectivité.

Ce logiciel, jugé « simple, convivial et efficace » par un ami rencontré dans une boutique informatique va être commercialisé au début des années 1990 sous le nom de « MAMAIRIE » et répondre à l'attente de plusieurs collectivités.

En septembre 1995, alors que l'heure de la retraite a sonné pour sa carrière d'enseignant, Maurice Bour décide d'ouvrir sa propre entreprise et ainsi assure le développement et la distribution de son logiciel. La société SDMI-RYSMO est née, elle installe son siège social à Beaune et crée un emploi. Cette naissance tombe bien. La mise en place de la nouvelle comptabilité M14 s'accompagne dans les mairies d'une informatisation galopante. SDMI-RYSMO accroît son implantation et devient en quelques années le leader de l'informatisation des petites collectivités, particulièrement en Côte d'Or, puis en Saône et Loire. Dernièrement, un autre logiciel « Kalmia » est conçu, il gère sous une forme très graphique les concessions d'emplacements dans les cimetières et emporte rapidement tous les

suffrages grâce à sa simplicité d'utilisation. Soucieux d'assurer l'avenir de son travail et la pérennité du service assuré à plus de 250 clients, Maurice Bour s'est rapproché en 2001 de Rémi Dreux, président de la société « ATOL Conseils et Développements » basée à Longvic, engendrant de ce fait la filiale ATOL-SDMI qui compte aujourd'hui plus de 500 clients. La jeune société, fidèle aux principes de Maurice Bour (faire simple, être efficace et offrir un service d'assistance et de maintenance de grande qualité) poursuit avec dynamisme ses implantations de logiciels dans tout l'hexagone, en Corse et même au Québec où le logiciel « Kalmia » reçoit un accueil enthousiaste.

Dans quelques mois, Maurice Bour, prendra une deuxième retraite sans doute bien méritée, mais certainement pas inactive pour qui connaît la polyvalence et l'enthousiasme de ce personnage hors du commun qui a su conserver simplicité, et sympathie malgré une réussite professionnelle exemplaire. »

ADELE



ADELE pour ADministration ELEctronique est un programme du gouvernement (2004-2007) pour l'administration électronique. Les mesures prévues devraient permettre d'ici 2007 d'effectuer des démarches administratives à distance, par téléphone ou internet. Parmi ces mesures, on peut noter :

> La mise en place du 3939 « allo service public », numéro unique pour toute demande de renseignement administratif.

> Le Journal Officiel version papier sera supprimé en 2004 au profit d'une version électronique sur internet qui aura la même valeur légale.

> Nouvelle carte vitale : cette deuxième version permettra aux assurés d'obtenir en même temps le remboursement de leur caisse et celui de leur régime complémentaire.

> La Carte Nationale d'Identité Electronique sera délivrée à partir de 2006.

> La carte de vie quotidienne centralisera les démarches d'accès aux services publics locaux.

> Par ailleurs, un service personnalisé « mon service-public » sera accessible depuis le portail service-public.fr. L'utilisateur pourra s'identifier au moyen de la carte nationale d'identité électronique, de la carte de vie quotidienne, de la carte vitale, etc. pour accéder à ses dossiers administratifs.

> Déménagement : un service unique de changement d'adresse sera mis en place.

Le plan stratégique de l'administration électronique est disponible sur le site de l'ADAE : www.adae.gouv.fr